

Image not found or type unknown



Renouvellement de contrat

Par **toto6976**, le **26/11/2017 à 11:30**

Bonjour,rrnrnJ'ai 63 ans. Je suis prof de musique dans une école loi 1901. Je me suis mis en retraite au 1er janvier 2018. J'ai demandé à mon école de me reprendre en CDD jusqu'au mois de juin 2018. Il m'ont dit il y a quelques mois que cela était possible. Aujourd' hui ils me disent ne pas pouvoir le faire car on ne peut ,paraît-il, pas reprendre en CDD un salarié qui avait le même poste en CDI.rnEst-ce vrai ? Si oui, existe-t-il une autre forme de contrat pour une durée de 6 mois qui correspondrait à mon cas ?rrnrnPar avance merci de votre réponse.